

AVIS AUX CHARGEURS N°01/DGOIC/DAC/2023

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services d'assistance aux chargeurs et de la facilitation des procédures à l'import et à l'export,

l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC)

informe l'ensemble des utilisateurs du Bordereau de Suivi des Cargaisons (BSC) des nouvelles dispositions suivantes :

A compter du 08 Décembre 2023, tous les virements bancaires devront être effectués sur le compte de la SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGCI) selon les informations et références ci-dessous détaillées :



Ce changement de coordonnées bancaires n'impactera pas le solde déjà disponible sur les comptes adhérents et les paiements effectués avant l'échéance telle qu'énoncée ci-dessus.

Pour toute information complémentaire, prière contacter les Services de la Direction de l'Assistance aux Chargeurs (DAC) aux numéros et adresse e-mail suivants :

Tél :(+225) 27 21 59 87 77 / 27 21 59 87 54 / 27 21 59 87 58 e-mail : ctbsc@oic.ci

Fait à Abidjan, le 7 Nevembre 2023 LA DIRECTION GENERALE.

